

le globule rouge

**SPÉCIAL
ÉLECTIONS
VOTATIONS**

Publication du Parti ouvrier et populaire jurassien

POP • Parti ouvrier et populaire • 12, rue de l'Eglise • CP 2208 • 2800 Delémont • Tél. / Fax 032 422 18 81 • e-mail: popjura@bluemail.ch • www.popjura.ch

Votez ! C'est un acte de solidarité et de générosité



Nous défendons les grandes causes, surtout celles des petits

Comme tous les 4 ans, nous allons élire de nouveaux représentants au Conseil de ville, au Conseil communal ainsi qu'à la Mairie. Le moment est venu pour le milieu populaire de faire entendre sa voix.

Le Conseil fédéral et tous les partis gouvernementaux viennent d'offrir, avec l'argent des contribuables, 70 milliards de francs à l'UBS et aux spéculateurs. En même temps, le Conseil fédéral nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour l'AVS et pour la retraite flexible dès 62 ans, qu'il faut travailler jour et nuit et même le dimanche. Ceux qui décident de notre destin de travailleurs veulent de plus organiser notre vie quotidienne de citoyens. Leur « moins d'Etat » s'en prend à nos impôts, à nos loyers et à nos assurances sociales.

A Delémont, les partisans de cette politique (PLR, UDC, PDC) sont à l'offensive.

Leur vœu est de renverser la majorité de gauche et faire main basse sur la ville. Les patrons, les millionnaires, se rendront aux urnes en familles pour nous imposer leur choix.

Le maintien d'une majorité populaire ne pourra se faire qu'avec la présence renforcée des authentiques défenseurs des travailleurs et de l'environnement : le Parti Ouvrier et Populaire (POP), Combat Socialiste, et les Verts. De même la présence d'André Parrat, qui cumule confiance et expérience au Conseil communal, passe par le plus grand nombre possible de listes compactes déposées dans l'urne.

-Ensemble nous poursuivrons la diversification de l'industrie, afin de garantir de bonnes conditions de travail et d'apprentissage.

-Ensemble, nous nous opposerons à la spéculation sur les terrains et les logements.

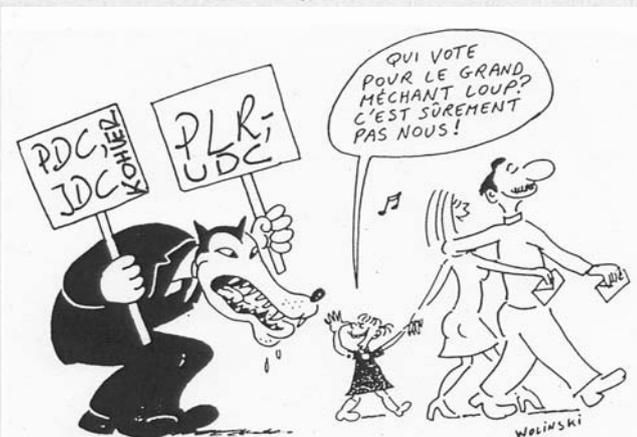
-Ensemble, nous imposerons ce respect de l'environnement, jusqu'à l'intérieur des entreprises.

-Ensemble nous continuerons de développer les crèches et garderies en augmentant les places disponibles.

-Ensemble nous défendrons les services publics et nous nous opposerons à toute privatisation (SID, voirie, etc.).

Car ici, comme ailleurs, les vraies priorités ne sont pas libérales, mais sociales !

Delémont est une ville toute faite de solidarité et de générosité. Elle est connue pour cela au-delà des frontières cantonales. Cette tradition d'une ville ouverte aux idées de progrès doit se poursuivre, c'est votre vote qui en décidera. Ne laissons pas le terrain libre à ceux pour qui le monde c'est d'abord eux et leurs intérêts. Déplaçons-nous massivement pour opposer à leur égoïsme notre vote de solidarité et de générosité.



Votons les listes 4 :

**CS-POP-VERTS au Conseil communal et au Conseil de Ville
André Parrat à la Mairie**

Age de l'AVS flexible: OUI, parce que c'est juste que les petits revenus puissent aussi choisir de prendre leur retraite dès 62 ans!



La flexibilité, le choix d'un âge moins élevé pour prendre sa retraite, c'est actuellement le privilège d'une minorité de personnes, hauts salaires ou ayant bénéficié toute leur vie d'une caisse de retraite favorable. Pour tous les autres, petits indépendants compris, il n'y a que le choix de «tirer» jusqu'à 64 ou 65 ans: la rente AVS est en effet réduite à vie (d'un montant de 6,8% pour un ans et 13,8% pour deux) en cas de retraite anticipée. Pour les petites rentes, cela n'est pas supportable financièrement.

A l'envers du bon sens, ce sont donc le plus souvent les personnes exerçant les métiers les plus pénibles, atteints dans leur santé, parfois contraints de demander l'AI, qui travaillent le plus longtemps et arrivent à la retraite en mauvaise santé.

L'initiative permet d'offrir à tous (sauf les revenus supérieurs à 120'000.- Frs par an) la possibilité de prendre sa retraite dès 62 ans sans réduction. Elle permettra aussi de continuer de travailler à temps partiel plus tard de toucher une rente partielle.

L'AVS célèbre ses 60 ans. C'est une assurance sociale et solidaire, qui a dû être imposée par la gauche dans la période de l'après-guerre, contre une droite qui tenait déjà à l'époque un discours alarmiste.

Grâce à l'amélioration de la productivité, l'AVS a toujours tenu et est aujourd'hui bénéficiaire: que cela profite aux travailleurs, qui ont gagné durement parfois cette amélioration!

Soutenez l'initiative qui a été lancée par l'Union Syndicale Suisse!

Elle est soutenue par le POP, le Parti socialiste, les Verts, le Parti évangélique, le Parti chrétien-social, l'AVIVO et la fédération suisse des retraités.

Recours des associations ! NON !

La loi, c'est aussi pour les promoteurs ! Face à des projets bafouant les lois sur l'environnement et à des autorités qui ne réagissent pas forcément, on avait donné aux associations environnementales le droit de recourir pour que la loi soit respectée. Cela dérange certains bétonneurs, d'où l'initiative anti-recours. Si elle passait, on ne pourrait plus recourir contre un projet approuvé par le peuple ou un parlement. Ainsi, dès qu'un Conseil communal aurait approuvé le principe d'un projet, celui-ci pourrait violer toutes les lois sans qu'on ait le droit de réagir!

Imprescriptibilité: NON à une initiative qui va trop loin

L'initiative a permis d'avancer, en suscitant un contre-projet du parlement qui étend la durée durant laquelle des victimes d'actes pédophiles peuvent porter plainte jusqu'à 15 ans après la majorité. Mais elle va trop loin en décrétant «imprescriptibles», donc punissables en tout temps, les «actes de pornographie avec des enfants impubères». Cette définition est floue et imprécise, elle risque d'ouvrir de faux espoirs chez les victimes attendant punition des dizaines d'années après des faits qui deviennent difficiles à prouver.

Toxicomanie, stupéfiants cannabis:

Pour une politique claire 2 x OUI

Une révision vient ancrer dans la loi le modèle des 4 piliers (répression, prévention, traitement et réduction des risques). Ce modèle a apporté ces dernières années à la Suisse ces résultats:

- une forte baisse de la criminalité,
- une augmentation importante des personnes en traitement, plutôt que livrées à elles-mêmes en détresse,
- une diminution de diverses maladies graves dues à la contamination et au manque d'hygiène.

Il faut dépénaliser et réglementer la consommation de cannabis. En interdisant le cannabis en dessous de 18 ans et en ciblant un gros programme de prévention contre la consommation précoce de produits incontrôlables, les choses sont plus claires. Avec la pénalisation, personne n'ose faire quelque chose de précis et les gens, surtout les jeunes, consomment des produits trafiqués encore plus dangereux pour leur santé.

Mots d'ordre du POP

Votation fédérales:

Initiative pour l'imprescriptibilité des actes de pédophilie: **NON**

Initiative pour un âge de l'AVS flexible: **OUI**

Initiative «Droit de recours des associations»: **NON**

Loi fédérale sur les stupéfiants: **OUI**

Initiative «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre»: **OUI**